

## L'OBSERVATOIRE DE L'ACCÈS AUX SOINS - VOLET GRAND PUBLIC -

---

Les conditions d'accès aux soins restent globalement bien jugées malgré un recul. 63% des Français jugent que l'accès aux soins assurés par les professionnels de santé leur semble facile. Ce résultat marque une baisse de 5 points par rapport à la vague précédente. Les personnes issues des catégories socioprofessionnelles les plus modestes se montrent légèrement plus sévères quant à la facilité d'accès (57%), de même que les habitants des communes rurales (56%) se démarquant de ceux de l'agglomération parisienne (69%).

De manière générale, les Français semblent renoncer davantage à des soins chez un médecin spécialiste que ce soit pour des raisons de temps, de coût et d'éloignement géographique, que chez un médecin généraliste. 54% ont déjà renoncé à consulter un généraliste pour l'une ou l'autre de ces raisons, contre 66% pour un spécialiste. Dans le détail, 27% des personnes interrogées déclarent avoir renoncé à des soins chez un médecin généraliste (+9 par rapport à 2011) et 42% à des soins chez un médecin spécialiste (+5) en raison du coût de la consultation. L'éloignement géographique apparaît également comme une cause de renonciation à des soins : 20% des personnes interrogées ont renoncé à se soigner chez un généraliste (+5) et 27% chez un spécialiste pour cette raison (-1). Elles ne demeurent pas néanmoins les principales raisons de la renonciation à des soins. Les difficultés d'obtenir un rendez-vous dans un délai suffisamment rapide sont en effet invoquées principalement, par 48% des interviewés pour des soins chez un généraliste (+10) et 59% pour des soins chez un spécialiste (+1). Les évolutions constatées par rapport à l'année passée montrent que de plus en plus de personnes renoncent à des soins chez un généraliste pour les trois raisons évoquées ci-dessus.

L'accès aux soins assurés par les ophtalmologues est toujours difficile. Les médecins généralistes apparaissent ainsi comme les professionnels de santé les plus disponibles pour les Français, en particulier lorsque les résultats sont mis en perspective par rapport à ceux des médecins spécialistes. Conformément aux résultats obtenus lors de la vague précédente, 89% des personnes interrogées estiment que l'accès aux soins assurés par les généralistes est facile (+1 par rapport à 2011). Dans une moindre mesure, les dentistes semblent globalement disponibles, l'accès à leurs soins étant jugé facile pour 66% des interviewés. Les Français sont plus partagés concernant les autres praticiens testés. La proportion de personnes soulignant la facilité d'accès aux soins s'élève en effet à 55% pour les gynécologues (stable), 55% pour les psychiatres (+2), 53% pour les dermatologues (-1), 52% pour les ORL (-1), 50% pour les rhumatologues (+1) et 49% pour les cardiologues (-1). Les ophtalmologues se situent quant à eux bien en retrait : à l'instar des résultats de 2011, seul un quart des Français seulement juge que l'accès à leurs soins est facile (26%, -2).

Pour faire face aux difficultés en matière d'accès aux soins, différentes solutions ont été testées auprès des interviewés. Elles recueillent des niveaux d'adhésion et de disposition personnelle à les pratiquer très variables. Le dépistage organisé constitue une bonne solution pour 95% des personnes interrogées et 73% sont personnellement prêtes à y participer. La disposition personnelle à y participer est plus élevée chez les femmes (78% versus 68% chez les hommes), peut-être du fait d'une meilleure sensibilisation via les dépistages organisés du cancer du sein par exemple. Il n'existe guère d'autre clivage significatif au sein de la population, en dehors d'une moindre disposition des habitants de la région parisienne (67% contre 77% dans les zones rurales). Le recours à la délégation de tâches entre professionnels de santé constitue une solution moins favorablement envisagée.

Si le taux d'adhésion global reste élevé (79%), on note qu'à peine une personne sur deux (51%) se déclare prête à s'y soumettre. Les cadres supérieurs et professions libérales semblent plus disposés que la moyenne à tester personnellement cette solution (62%), de même que les habitants des zones rurales dont on connaît les difficultés d'accès à certains praticiens (60% contre 49% dans les agglomérations de province et 42% dans la région parisienne). Quant aux solutions relevant de la télémédecine, elles suscitent des réactions mitigées. Ainsi, 78% des Français adhèrent à la télésurveillance médicale, mais seuls 44% seraient prêts à y participer. Quant à la téléconsultation, elle recueille un taux d'adhésion majoritaire (59%) mais s'avère très minoritairement envisagée comme une pratique personnelle potentielle (30%).

**Échantillon de 1012 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.**

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing) .

**jalma**